



La préparation de l'oral

Dans nombres d'épreuves l'oral est souvent décisif et conditionne la réussite à un examen.

- **Le respect des temps imposés constitue une obligation impérieuse.**

En règle générale, les épreuves prévoient un horaire à ne pas dépasser et vous devez tenir votre temps. Pour ce faire, vous avez tout intérêt, une fois votre prestation rédigée, à diviser l'horaire imparti par le nombre de feuillets ce qui vous donnera un nombre « x » de minutes que vous reporterez, en les additionnant, sur chacune des pages. Avant de passer devant vos examinateurs, mettez votre montre à l'heure juste. Vous pourrez alors mesurer au fil de l'épreuve le temps qui vous reste.

Pour être prêt le jour « J », vous devez vous entraîner au préalable. L'examen ne sera qu'un exercice de plus...

- **Capacité à défendre oralement son travail**

Si d'aventure votre TPE n'était pas concluant, n'oubliez pas que l'oral peut vous sauver du désastre. Votre conviction, votre enthousiasme doivent emporter l'adhésion du jury. Exprimez-vous clairement, dans un français correct et de manière dynamique.

- **Partage du temps de parole**

Ces TPE supposent un travail en équipe. Veillez donc à bien répartir le temps de parole. Les jurys savent, par expérience, déceler très vite le fumiste de la bande si fumiste il y a !!!

Veillez - c'est là une évidence - à ne pas lire vos notes (document papier ou diapositive projetée) mais à parler en vous détachant du texte préparé. Là encore l'entraînement sera plus que profitable.

Préférez, enfin, au ton monocorde genre vivement que ça se termine, un ton déterminé. C'est aussi un jeu de rôle....